

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE THÉRAPEUTIQUE

Docteur M. COUTURIER
Psychiatre, médecin responsable

Monsieur R.VAN CAMPENHOUT
Chef infirmier

Monsieur B.VERMASSEN
Infirmier psychiatrique, thérapeute systémique, coordinateur

Madame V. DENIS
Ergothérapeute

Madame J. MOREAU
Ergothérapeute

Madame V. ZODA
Psychologue, thérapeute systémique

Madame A. LORRAIN
Psychologue, thérapeute systémique

Madame O. BINARD
Art thérapeute

Nous restons bien sûr à votre entière disposition pour un complément d'informations que vous souhaiteriez obtenir. Pour ce faire, vous pouvez nous joindre par téléphone au +32 2 434 35 39

CLINIQUE STE-ANNE ST-REMI

Boulevard Jules Graindor 66
1070 Bruxelles

POUR LES RENDEZ-VOUS DE CANDIDATURE

LE LIEU-DIT

Tél : +32 2 434 35 39
GSM : +32 493 60 56 65

ACCÈS

En métro : Ligne 5
En bus : 89
Arrêt : Jacques Brel



Clinique Ste-Anne St-Remi



Le Lieu-Dit

Hôpital de Jour Psychothérapeutique

Boulevard Jules Graindor, 66
1070 Bruxelles
Tél. : +32 2 434 35 39

Le Lieu-Dit

Hôpital de Jour Psychothérapeutique

I. Présentation

Le Lieu-Dit est une structure intermédiaire qui permet une prise en charge psychothérapeutique en hôpital de jour et pouvant être une alternative à une hospitalisation ou un complément à un suivi ambulatoire.

Ce cadre permet aux personnes de rester dans leur milieu de vie tout en leur offrant un espace tiers et un lieu de soutien momentané qui vise à une meilleure autonomie et à une meilleure gestion des difficultés.

Cette prise en charge a pour but de les aider à se remobiliser, notre souci étant aussi de respecter le rythme d'évolution propre à chacun.

2. Cadre thérapeutique

Notre méthodologie est basée sur le travail de groupe. Celui-ci permet aux personnes d'interagir, d'échanger leurs expériences de vie et d'enrichir leur façon d'appréhender la réalité.

Pour ce faire, nous offrons un panel d'activités utilisant des médias variés, qui facilitent l'expression de soi et qui servent de support à la réflexion et à la verbalisation.

Dans ce cadre, nous accueillons des adultes bien ancrés dans la réalité et ayant, malgré leur trouble, une solidité interne suffisante leur permettant un travail d'introspection.

3. Procédure d'admission

Nous proposons 3 entretiens de candidature :

- deux entretiens avec les référents
- et un troisième avec le médecin responsable afin d'évaluer la demande de chaque personne. Ce dernier entretien est payant.

Si la décision est favorable, nous proposons un quatrième entretien avec le référent en vue de mettre au point la grille-horaire et de donner les informations pratiques.

L'admission sera définitive après une période d'essai de 2 semaines.

4. Modalités de prise en charge

Nous cherchons à élaborer avec les personnes des projets d'une durée limitée de maximum 6 mois. Si la personne en émet le souhait, cette période pourra être prolongée avec l'accord de l'équipe. Cependant, la prise en charge ne pourra dépasser une durée totale de 2 ans.

5. Conditions d'admission

- Être en ordre de mutuelle,
- Être autonome physiquement,
- Maintenir un suivi médical ambulatoire,
- Poursuivre une prise en charge psychothérapeutique si nécessaire.

